

d'autres terres réservées à leur usage exclusif; à leur payer des sommes d'argent et à leur verser des annuités per capita; à les mettre en mesure d'entreprendre l'agriculture et l'élevage; à faciliter leurs opérations de chasse et de pêche; à pourvoir à l'instruction de leurs enfants, et d'une manière générale, à sauvegarder leurs intérêts. Ces traités ont été conclus de temps à autre, selon les circonstances, au fur et à mesure que l'ouverture de nouveaux territoires à la colonisation contraignait les indigènes à se déplacer. Jusqu'ici aucun traité n'a été conclu avec les Indiens de la Colombie Britannique, mais le gouvernement s'est néanmoins intéressé à leur bien-être matériel et moral.

Finances.—A la date du 31 mars 1932, le fonds des Indiens géré par le gouvernement, qui s'élevait précédemment à \$13,764,581, avait baissé à \$13,644,079. Les dépenses budgétaires s'établissaient ainsi: crédits votés par le parlement pour les besoins du département, \$4,656,030; annuités statutaires, \$224,292.

Statistiques.—On trouvera ci-après les tableaux statistiques consacrés à la population indienne, la fréquentation scolaire, la production agricole des Indiens du Canada et les revenus qu'ils en retirent. Les chiffres du tableau 7 sont puisés dans les différents recensements effectués depuis la Confédération; les données des autres tableaux sont extraites du dernier rapport annuel du département des Affaires Indiennes. Ces derniers ne comprennent que les Indiens sous la tutelle du département des Affaires indiennes, qui prend tous les cinq ans le recensement de tous les Indiens sous son contrôle. Les chiffres du recensement comprennent toutefois tous les individus d'origine indienne. Ces Indiens ont augmenté en nombre de 104,894 en 1924 à 108,012 en 1929, soit une augmentation de 3 p.c. dans le quinquennat. Les chiffres du recensement décennal comprennent quelques milliers de personnes de race indienne vivant en dehors des réserves comme citoyens ordinaires du Canada.

7.—Population indienne du Canada, par provinces, 1871-1931.

Province.	1871. ¹	1881. ¹	1891. ²	1901.	1911.	1921.	1931.
Ile du Prince-Edouard.....	323	281	314	258	248	235	233
Nouvelle-Ecosse.....	1,666	2,125	2,076	1,629	1,915	2,048	2,191
Nouveau-Brunswick.....	1,403	1,401	1,521	1,465	1,541	1,331	1,685
Québec.....	6,988	7,515	13,361	10,142	9,993	11,566	12,312
Ontario.....	12,978	15,325	17,915	24,674	23,044	26,436	30,368
Colombie Britannique.....	23,000	25,661	34,202	28,949	20,134	22,377	24,599
Manitoba.....				16,277	7,876	13,869	15,417
Saskatchewan.....				26,304	11,718	12,914	15,268
Alberta.....	56,000	56,239	51,249	3,322	11,630	14,557	15,258
Yukon.....				14,921	1,489	1,390	1,543
Territoires du Nord-Ouest.....					15,904	3,873 ⁴	4,046
Totaux.....	102,358	108,547	120,638	127,941³	105,492	110,596	122,920

¹ Chiffres du recensement pour les provinces organisées et estimations pour le reste du Canada.

² La race d'origine ne fut pas relevée en 1891; chiffres du département des Affaires indiennes.

³ Y compris 34,481 métis.

⁴ L'extension des frontières de Québec, d'Ontario et de Manitoba en 1912 eut pour effet d'augmenter leur population indienne au recensement de 1921, au détriment des Territoires du Nord-Ouest.